



Saveurs et Vie : la franchise comme nouvelle stratégie de croissance.

Communiqué de presse
Février 2025

Fondée en 2001 par Paul Tronchon, Saveurs et Vie croit en **une approche holistique de l'accompagnement des personnes fragiles pour la préservation de leur autonomie.**

Le concept de Saveurs et Vie répond à un double objectif crucial : **offrir des repas adaptés aux besoins nutritionnels des personnes en situation de fragilité tout en prenant en compte leurs préférences gustatives, le plaisir de l'alimentation et le lien social.**

Après 25 ans d'accompagnement et de travail au quotidien avec les personnes en situation de fragilité, **Saveurs et Vie franchit un cap avec une stratégie d'expansion par la franchise.**

Sur le 1^{er} trimestre 2025, la franchise Saveurs et Vie c'est 3 contrats en cours de signatures. Et pour demain, Saveurs et Vie vise 9 ouvertures sur l'année 2025 et 50 d'ici 2028.

Les équipes de Saveurs et Vie seront présentes au salon Franchise Expo Paris du 15 au 17 mars 2025, RDV au stand 93.



« Notre motivation reste d'étendre notre impact positif sur la société tout en offrant une opportunité d'entreprendre dans un secteur d'avenir. Nous recherchons des entrepreneurs passionnés, prêts à s'engager dans une aventure entrepreneuriale alliant sens et rentabilité »

a déclaré **Laurent Alvarez**, Directeur associé.

Rejoindre la franchise Saveurs et Vie, c'est :

- Rejoindre une entreprise qui bénéficie de près de **25 ans d'expérience** sur le marché des services à la personne et de l'aide à domicile
- Entrer dans un marché en plein essor tout en ayant un impact social fort : l'entreprise apporte son expertise à un **marché de la silver economy** en pleine croissance¹ (estimé à près de 500 millions d'euros en 2020, la livraison de repas à domicile dans le cadre du secteur du service à la personne connaît depuis plusieurs

années une dynamique de croissance. En 2020, le marché des seniors en France représentait 130 milliards d'euros : il pourrait atteindre les 180 milliards en 2030²).

- Bénéficier d'une **formation complète** pour assurer le succès de votre franchise et du **soutien continu** d'une marque reconnue, en conservant une **flexibilité entrepreneuriale**.

3 étapes clés pour devenir franchisé chez Saveurs et Vie :

- Être un entrepreneur motivé par les **valeurs humaines** et le **sens du service**
- Avoir une expérience dans la **gestion d'entreprise** ou la **relation client** est un atout, mais la **motivation** et l'**engagement** restent les principaux critères.
- Être dotés d'un **bon sens de l'organisation**, d'une **capacité à manager** une équipe et d'un intérêt pour le domaine de la santé et de la nutrition.

Saveurs et Vie tient à accompagner ses franchisés à **chaque étape du parcours** : un accueil et une immersion au sein des équipes, la dispensation d'une formation initiale et un accompagnement au lancement, complété par un suivi continu.



1. Étude FEDESAP 2022

2. Rapport « Vieillesse de la société française », février 2023

Les conditions d'accès



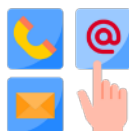
Local d'une surface de
+ ou - 100 m² en centre-ville
ou zone tertiaire



17 000 € HT de **droits d'entrée** ;
4 000 € HT de **formation initiale**



Investissement de 70 k € HT
dont un apport personnel
de 25 k €



Pour plus d'informations sur la franchise Saveurs et Vie,
contactez-les au **01 23 45 67 89** ou à **franchise@saveursetvie.fr**
et sur **www.saveursetvie.fr/franchise**